



# Assemblée générale

Distr. générale  
12 juillet 2013  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-huitième session

Point 120 de la liste préliminaire\*

### Suivi de la commémoration du bicentenaire de l'abolition de la traite transatlantique des esclaves

## Mémorial permanent en souvenir des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves : Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les partenariats – Mémorial permanent

### Rapport du Secrétaire général

#### I. Introduction

1. Au paragraphe 12 de sa résolution 67/108, l'Assemblée générale a prié le Bureau des Nations Unies pour les partenariats de lui présenter à sa soixante-huitième session, par l'intermédiaire du Secrétaire général, un rapport détaillé sur l'état du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les partenariats – Mémorial permanent, créé en vue de financer l'initiative tendant à ériger un mémorial permanent en hommage aux victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves.

2. Le présent rapport fait suite à cette demande.

#### II. État du Fonds d'affectation spéciale

3. Au 30 juin 2013, un montant total de 1 397 043 dollars avait été enregistré au titre des fonds versés au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les partenariats – Mémorial permanent, dont 1 220 688 dollars au titre de contributions volontaires des États Membres et 108 562 dollars au titre de dons publics et privés. La ventilation des contributions reçues figure en annexe au présent rapport. S'agissant des dépenses imputées sur le Fonds d'affectation spéciale, il convient de noter qu'un montant de 171 000 dollars a été prélevé, en grande partie pour financer une subvention de 91 000 dollars accordée à l'Organisation des Nations Unies pour

---

\* A/68/50.



l'éducation, la science et la culture (UNESCO) en vue de l'organisation du concours international pour la conception du mémorial permanent, et pour des services contractuels (69 400 dollars). À cette même date, le Fonds avait un solde inutilisé de 1 225 921 dollars.

4. Suivant l'intention exprimée par l'Assemblée générale dans ses résolutions 64/15 et 65/239, le Comité d'États intéressés créé pour superviser le projet de mémorial permanent (Comité du mémorial permanent) et l'Organisation des Nations Unies ont collaboré avec l'UNESCO en vue de l'organisation d'un concours international pour la conception du mémorial permanent. La formidable expérience que cette organisation a acquise à l'occasion du projet La route de l'esclave et d'autres concours internationaux ainsi que sa présence dans le monde entier grâce à son réseau de bureaux extérieurs et de commissions nationales la rendent particulièrement apte à exercer cette responsabilité.

5. Aux termes d'un mémorandum d'accord tripartite et d'un descriptif de projet, l'UNESCO a réalisé la première phase du concours en retenant une première liste de 16 projets sur les 310 propositions reçues du monde entier. En 2013, au cours de la deuxième phase du concours, un jury international indépendant, dont les membres ont été agréés par le Comité du mémorial permanent, choisira sept finalistes. Par la suite, les membres du jury se réuniront à New York pour évaluer ensemble les propositions et sélectionner le projet gagnant. La composition du jury est la suivante : Nadia H. Bakhurji (Arabie saoudite), Hilary Beckles (Barbade), David Boxer (Jamaïque), Dominique Fontaine (Canada), Michael Gomez (États-Unis d'Amérique), Salah M. Hassan (États-Unis d'Amérique) et Ashfaq Ishaq (États-Unis d'Amérique).

## Annexe

**Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies  
pour les partenariats – Mémorial permanent :  
contributions reçues au 30 juin 2013**

(En dollars des États-Unis)

<i>Donateur</i>	<i>Montant</i>
Afghanistan . . . . .	1 000
Afrique du Sud . . . . .	101 051
Antigua-et-Barbuda . . . . .	7 500
Arabie saoudite . . . . .	10 000
Argentine . . . . .	10 000
Australie . . . . .	150 000
Azerbaïdjan . . . . .	25 000
Bahamas . . . . .	7 500
Barbade . . . . .	10 000
Belgique . . . . .	6 267
Belize . . . . .	2 000
Bhoutan . . . . .	1 000
Botswana . . . . .	10 000
Brésil . . . . .	20 000
Burkina Faso . . . . .	533
Canada . . . . .	19 342
Chili . . . . .	5 000
Chine . . . . .	20 000
Costa Rica . . . . .	5 000
Danemark . . . . .	10 000
Égypte . . . . .	5 000
Émirats arabes unis . . . . .	5 000
Équateur . . . . .	5 000
Espagne . . . . .	44 615
Ex-République yougoslave de Macédoine . . . . .	500
Finlande . . . . .	75 000
Géorgie . . . . .	5 000
Grèce . . . . .	1 278
Grenade . . . . .	5 000
Guyana . . . . .	5 000
Haïti . . . . .	15 000
Honduras . . . . .	2 000
Inde . . . . .	260 000
Indonésie . . . . .	500
Irlande . . . . .	10 000
Islande . . . . .	1 000
Israël . . . . .	20 000
Jamaïque . . . . .	7 500
Koweït . . . . .	20 000

<i>Donateur</i>	<i>Montant</i>
Libye. . . . .	20 000
Luxembourg. . . . .	55 021
Malaisie. . . . .	10 000
Malte. . . . .	500
Maurice. . . . .	5 000
Monaco. . . . .	6 564
Mozambique (Groupe d'ambassadeurs de la Communauté de développement de l'Afrique australe) . . . . .	2 500
Namibie. . . . .	2 000
Nicaragua. . . . .	500
Nouvelle-Zélande. . . . .	10 000
Oman. . . . .	9 979
Pakistan. . . . .	25 000
Pays-Bas. . . . .	14 588
Portugal. . . . .	32 782
Qatar. . . . .	20 000
République arabe syrienne. . . . .	1 000
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. . . . .	29 076
Sainte-Lucie. . . . .	600
Saint-Kitts-et-Nevis. . . . .	1 000
Saint-Vincent-et-les Grenadines. . . . .	5 000
Slovénie. . . . .	11 818
Soudan. . . . .	1 000
Sri Lanka. . . . .	500
Suède. . . . .	10 000
Suriname. . . . .	10 000
Togo. . . . .	175
Trinité-et-Tobago. . . . .	10 000
Turquie. . . . .	17 500
<b>Total partiel, dons d'États Membres . . . . .</b>	<b>1 220 688</b>
Donateurs privés. . . . .	33 562
Fondation Ford. . . . .	75 000
<b>Total partiel, dons publics et privés . . . . .</b>	<b>108 562</b>
Autres recettes accessoires. . . . .	28 449
Intérêts créditeurs. . . . .	39 345
<b>Total . . . . .</b>	<b>1 397 043</b>